

PROPARIS – La fondation de prévoyance des entreprises suisses fête ses 60 ans d'existence. Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'usam et conseiller national, est également président du conseil de fondation de proparis.

«La clairvoyance de ses fondateurs»

Journal des arts et métiers: Monsieur Bigler, les 60 ans de proparis se fêtent-ils dès maintenant?

■ **Hans-Ulrich Bigler:** Bien sûr! Si l'événement marquera surtout notre assemblée de fondation en juin, à Zurich, il y aura également de petites célébrations tout au long de l'année. Rien d'exubérant, certes, mais pas question de passer cet anniversaire sous silence parce que nous sommes fiers de proparis!

Pour les entreprises suisses, quelle signification a proparis?

■ Lors de la création de la dénommée «Fondation commune pour la prévoyance vieillesse et survivants dans les arts et métiers suisses», ainsi s'appelaient alors proparis, ses fondateurs ont fait preuve d'un sens aigu des responsabilités et d'une vision clairvoyante. A l'époque, les gens ne pouvaient compter que sur la jeune AVS, fondée en 1948 seulement. Mais l'Union suisse des arts et métiers voyait déjà la nécessité d'offrir davantage pour la prévoyance professionnelle. Très tôt, la nouvelle fondation s'est profilée en structure solide et performante pour compléter la prévoyance étatique AVS. Imaginez, c'était presque trente ans avant la LPP, la loi sur la prévoyance professionnelle obligatoire introduite en 1985! Aux artisans et employés de PME, cela a conféré un profond sentiment de sécurité.

A vos yeux, quels sont les points forts de la fondation?

■ Je vois quatre principaux atouts. Premièrement, le bon ancrage et le large soutien des PME suisses assurant une véritable stabilité. Deuxièmement, une organisation légère et ciblée sur ses objectifs, gage d'une grande efficacité. Efficacité qui, au passage, donne aux assurés la certitude que leur argent est placé le plus profitablement possible. Troisièmement, la coopération avec de grandes compagnies suisses d'assurances, garantes de la plus haute sécurité financière. Et quatrièmement, la bonne et étroite collaboration entre les partenaires sociaux dans le cadre de la parité qui débouche sur des solutions prudentes, équilibrées et approuvées par tous.

Alors que faut-il faire pour l'améliorer encore?

■ Comme pour tout, il ne faut pas rester statique et se reposer sur ses lauriers. Le monde change et nous devons veiller notamment à ce que les jeunes qui entrent aujourd'hui ou dans quelques années dans la vie active, puissent se sentir en sécurité par rapport à la prévoyance professionnelle. Là, nous sommes confrontés à une tâche importante. Notez que cela ne concerne uniquement proparis et les caisses de pension affiliées, mais l'ensemble du système de prévoyance professionnelle en Suisse!

L'avenir de la caisse de prévoyance professionnelle est vivement débattu en ce moment et les gens sont nombreux à se faire du souci. Partagez-vous leurs préoccupations?

■ D'une part, le fait de vivre de plus en plus vieux nous pose de grands défis. L'argent épargné pour le grand âge est censé suffire pour une rente d'une durée toujours plus longue. Afin de rétablir la situation, il y a deux solutions – pas trois! –, soit on relève l'âge de la retraite, soit on diminue les prestations des rentes.



«Nous devrions être fiers de proparis», estime le président de son conseil de fondation, Hans-Ulrich Bigler.

D'autre part, la situation s'aggrave encore davantage, car les taux d'intérêts sont plancher dans le monde entier et les gestionnaires ne parviennent plus à des rendements suffisants sur des fonds de placement à risque modéré. Or ceux-ci sont nécessaires pour maintenir le système en équilibre. Les experts en capitaux parlent volontiers de «troisième cotisant» qui, outre l'employeur et l'employé, participe aux avoirs de retraite des assurés. Si ce troisième cotisant fait

défaut sur une longue période, cela conduit vite à de gros déficits qui doivent être comblés autrement.

Pensez-vous que le régime de prévoyance professionnelle suisse est mieux loti aujourd'hui qu'il y a 60 ans? Ou plutôt moins bien?

■ Sans aucun doute et malgré les grands défis actuels, la prévoyance professionnelle se trouve aujourd'hui nettement mieux régulée qu'il y a 60 ans. A l'époque, il n'y avait pas le

système de retraite à trois piliers, l'AVS, la caisse de pension et la prévoyance privée. Ainsi, le nombre de personnes actives en Suisse dont la pension était insuffisamment couverte était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui. Mais comme je l'ai dit, nous devons veiller à ne pas mettre en péril notre bon système actuel.

Alors que faire pour pérenniser la prévoyance à l'avenir?

■ Nous devons veiller à ce que notre système de prévoyance vieillesse retrouve le plus rapidement possible son équilibre. Les jeunes doivent regagner confiance sur le fait que l'argent qu'ils cotisent avec leurs employeurs au deuxième pilier soit disponible le jour de leur retraite. Et pour que cela suffise, nous proposons la solution politique connue sous le nom de la réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Le projet est encore au frigo...

Fondée en 1957, proparis souffle ses 60 bougies avec une histoire déjà riche. De votre point de vue, y a-t-il une constante qui a marqué le développement de proparis?

■ Vous m'avez déjà questionné sur les points forts de proparis. Ces atouts sont des constantes essentielles. L'ancrage fort dans les PME, une organisation à gestion légère, des assurances avec des compagnies privées et un partenariat social vivant. Une autre constante est certainement une culture d'entreprise: les arts et métiers sont habitués à prendre elle-même les choses en main et ne pas compter uniquement sur l'aide de l'Etat. Cette culture, il faut l'entretenir.

Depuis quatre ans, vous êtes le président du conseil de fondation

de proparis. Pour vous personnellement, quels ont été les moments forts de votre présidence jusqu'ici?

■ Chez proparis et également auprès des caisses de pension affiliées, un excellent travail est réalisé au quotidien. Cela se reflète dans les bons résultats et options choisies. Pour moi, à chaque fois ce sont encore et toujours des moments forts. Je crois aussi que proparis, par de nombreux aspects, s'est encore professionnalisée ces dernières années. Au bénéfice des assurés! Et cela me réjouit.

Avec son slogan «Solide comme la Suisse», quel est le message de proparis?

■ Notre collaboration fructueuse avec les assureurs privés Swiss Life, Axa Winterthur et Basler Leben produit de la sûreté et de la constance – il réduit drastiquement le risque pour les assurés. L'enracinement de proparis dans le tissu entrepreneurial suisse, la diversité de ses entreprises, le poids des organisations membres et une parité vivante sont autant de renforts supplémentaires. Et ces forces deviennent des qualités, une approche typiquement suisse. «Solide comme la Suisse» convient parfaitement, j'en suis convaincu.

Que souhaitez-vous à proparis pour les 60 prochaines années?

■ Je lui souhaite de continuer à oser de nouvelles approches tout en gardant son bon sens et sa volonté de trouver des solutions sensées et pragmatiques. Puis, je souhaite à proparis et à tous les assurés que les conditions-cadres pour la prévoyance professionnelle en Suisse connaissent un développement rapide dans la bonne direction. Pérenniser la sécurité, voilà ce qui distingue la qualité de vie du peuple suisse.

DEPUIS 60 ANS: AU CENTRE DES ASSURÉS

La fondation proparis, un modèle à succès

Quand la «Fondation commune pour la prévoyance vieillesse et survivants dans les arts et métiers suisses» a été fondée, en 1957, le monde était bien différent. Par exemple, la 4^e révision de l'AVS abaissait l'âge de la retraite des femmes à 63 ans. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et la Fondation commune a été rebaptisée simplement proparis. Le but est le même: trouver les solutions les plus attractives et les plus sûres pour la prévoyance professionnelle des PME suisses et de ses employés.

En 2017, proparis fête ses 60 ans. Le fort ancrage de la fondation collective de prévoyance dans les entreprises est un facteur de succès de son histoire: aujourd'hui, 13 caisses de pension avec plus de 57 associations y sont affiliées. Et derrière? Il y a pas moins de 11 386 entreprises, 74 089 assurés actifs et 10 874 bénéficiaires de prestations! En même temps, proparis travaille étroitement avec de grandes compagnies d'assurances (Swiss Life, Axa Winterthur, Basler Leben). Cela donne de la constance et de la sécurité. Le partenariat social vivant ajoute une stabilité supplémentaire. Enfin, les structures allégées améliorent son efficacité. Pour les assurés. Vous êtes au centre. Depuis 60 ans!

LIEN
www.proparis.ch

